

ANNEXE 1 : L'association Rennes Atalante

L'association Rennes Atalante est une association type loi 1901 dont les membres sont :

- la communauté de communes rennaise (36 communes),
- le département d'Ille et Vilaine,
- la région Bretagne,
- les entreprises de technologie,
- les centres de recherche,
- les établissements d'enseignement supérieur,
- les organismes de transferts en technologie,
- les organismes de financement de l'innovation.

Une équipe de 7 personnes est au service des entreprises de technologie pour :

- accueillir les entreprises,
- aider les créateurs d'entreprises,
- animer les relations formation – recherche – industrie - finance,
- promouvoir la technopole en France et à l'étranger.

En 15 ans l'association a constitué un véritable réseau de partenaires (entreprises, centres de recherche, collectivités) qui collaborent sur des projets technologiques.

L'accueil des projets d'implantation

L'équipe de Rennes Atalante propose différents services :

- accompagnement dans l'étude et la finalisation du projet,
- informations sur les partenaires potentiels scientifiques et industriels de la technopole,
- recherche d'un local ou d'un terrain,
- introduction dans le réseau de la technopole,

L'appui à la création d'entreprises

L'association Rennes Atalante accompagne la création d'entreprise :

- chaque projet est suivi en respectant la confidentialité,
- des terrains, des bureaux à louer ou acheter sont proposés aux entrepreneurs,
- des conseils sont donnés pour obtenir des financements adaptés,
- des études de la faisabilité du projet sont proposées (étude de faisabilité technique, marketing, juridique et économique, simulation financière, formation au management ...).
- une fois l'entreprise créée, il est possible de bénéficier d'un appui et d'un conseil durant les trois premières années d'existence de l'entreprise.

L'animation

- Les Matinales : petits-déjeuners débats mensuels permettant d'informer les acteurs de la technopole sur un thème qui les concerne et de faire se rencontrer les chefs d'entreprises, les chercheurs, les institutionnels.
- Organisation de manifestations, de congrès.
- Rennes Atalante Infos : lettre d'information traitant de l'actualité des entreprises de la technopole, des innovations, des formations, des colloques...

Communication

En 2000, l'association a communiqué sur : «une technopole pour accueillir, accompagner les activités de haute technologie». Elle a concentré ses moyens sur la presse et la participation à des salons, avec un budget de 1.5 MF. Elle a aussi créé un site internet institutionnel qui présente l'association, les intérêts de la technopole, les entreprises qui en font partie.

ANNEXE 2 : La technopole Rennes Atalante

Chiffres clés et missions

232 entreprises se sont implantées sur la technopole depuis 1984.

90 % de réussite pour ces entreprises.

5 900 salariés dans les entreprises privées de la technopole.

80 % d'ingénieurs et techniciens.

Plus de 900 emplois créés en 1999.

12 centres de recherche publics.

La technopole est un outil de développement économique par l'innovation et la technologie.

Elle a pour mission de favoriser le développement des entreprises existantes et la création d'activités nouvelles.

Implantation géographique

Rennes Atalante se situe à l'ouest de la France, au cœur de la capitale de la Bretagne, Rennes (360 000 habitants). Les habitants de la ville apprécient la qualité de vie liée aux infrastructures, aux possibilités de loisirs (théâtres, cinémas, restaurants, cafés-théâtres, maison de la culture) à la proximité du littoral (Saint-malo ; Le Mont Saint-Michel...)

L'aéroport de Rennes se situe à 15 mn de la technopole :

L'autoroute A10 au départ de Paris, puis la route nationale 12 offrent un accès rapide à la ville de Rennes.

Les sites de la technopole sont directement reliés aux axes autoroutiers grâce à une rocade qui fait le tour de la ville.

Les sites de la technopole se situent à 10 mn de la gare TGV.

19 TGV Rennes/Paris par jour

TGV Rennes/Paris : 2 h (et bientôt 1 h 20)

TGV Rennes/Aéroport de Roissy : 3 h

TGV Rennes/Lyon : 4 h 30

TGV Rennes/Lille : 3 h 44

Une étude effectuée auprès de grandes entreprises internationales montre que les intérêts de la technopole sont :

- sa proximité avec des écoles et des universités de bon niveau,
- son tissu dense en structures de recherche,
- la concentration d'entreprises high tech..

Les défauts les plus fréquemment cités sont :

- l'absence d'aéroport international,
- l'absence de lycée international,
- une localisation moins attrayante que celle de Sophia Antipolis.

La technopole est implantée sur 4 sites correspondant aux pôles d'activité (voir plan page 7)

- sur le site de Rennes Atalante Beaulieu sont regroupées les activités des Technologies de l'information,
- sur le site de Rennes Atalante Villejean, le pôle "Santé – Médicament",
- sur le site de Rennes Atalante Champeaux , le pôle "Agroalimentaire – Environnement",
- les pépinière d'entreprises Orchis pouvant accueillir des activités mixtes alliant recherche, production et gestion.

ANNEXE 2 (suite)

Environnement :

- 4 000 chercheurs
- 2 universités
- 24 instituts supérieurs et grandes écoles
- 60 000 étudiants

Répartition des entreprises implantées sur la technopole par secteur :

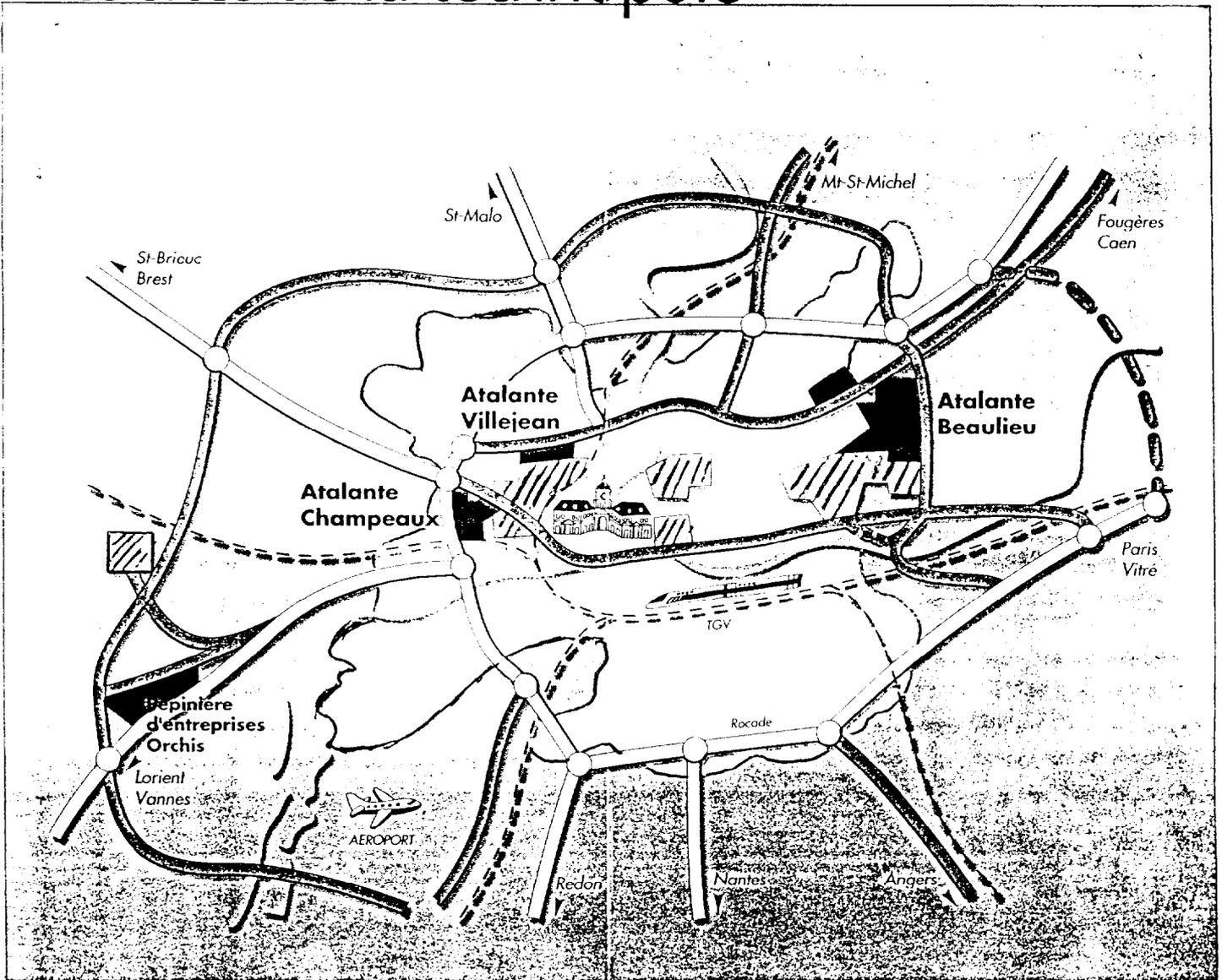
Technologies de l'information	57 %
Agro-industrie, Environnement	16 %
Médicament, santé	5 %
Ingénierie et Conseil	9 %
Divers (formation, finance, services....)	13 %

Aides financières :

- Aides des collectivités locales à l'investissement immobilier et l'emploi pour les activités de recherche et développement. Rennes Métropole et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine apportent chacun une aide de 15.000 F par emploi de recherche privé créé.
- Avances remboursables sur 7 ans à taux préférentiel (Conseil régional de Bretagne).
- Exonérations temporaires de taxe professionnelle, au titre de l'aménagement du territoire (jusqu'à 5 ans - 0 à 100 %). Réservées aux entreprises de moins de 250 salariés, d'un chiffre d'affaires inférieur à 140 MF (ou total du bilan inférieur à 170 MF) ; le capital ne doit pas être détenu à plus de 25 % par une société n'entrant pas dans cette définition.

L'ensemble de ces aides est accordé au cas par cas.

Les sites de la technopole



-  Sites de la technopole Rennes Atalante
-  Formation supérieure et recherche
-  Commune de Rennes

ANNEXE 3 : Les technologies de l'information

Le secteur comporte environ 2000 entreprises en France.

40 % de la recherche publique française en télécommunication est localisée en Bretagne. Le secteur des technologies de l'information emploie 7 000 personnes et compte 150 entreprises dans l'agglomération rennaise. Ces sociétés maîtrisent les différentes compétences de cette filière industrielle : composants, réseaux, génie logiciel, techniques de numérisation de l'image et du son, relations homme - machine.

Les entreprises de la technopole

La technopole Rennes Atalante est aujourd'hui reconnue comme un pôle européen des télécommunications.

Les 132 entreprises de la technopole Rennes Atalante du pôle technologies de l'information sont spécialisées dans :

- les télécommunications
- l'informatique
- l'électronique
- l'image

Calendrier des dernières implantations

- 2000 - Rohm Electronics (développement de circuits intégrés pour les téléphones GSM)
- 1998 - Mitsubishi Electric (développement hardware de radiotéléphones GSM)
- 1996 - Mitsubishi Electric (développement software de radiotéléphones GSM)
- 1996 - Newbridge Networks (fabrication et commercialisation de matériel informatique)
- 1996 - Thomson Multimédia R&D France (études dans le domaine des télécom)
- 1996 - Philips Semiconducteurs (Systèmes pour la transmission de données numériques)
- 1995 - Centre européen de recherche et développement de Mitsubishi Electric sur les technologies de l'information (télécommunications)

La recherche fondamentale et appliquée

4 000 chercheurs travaillent à Rennes, principalement dans le domaine des technologies de l'information (télécommunications, diffusion, informatique, électronique et image). Le pôle "Technologies de l'information" bénéficie d'un important potentiel de recherche, tant dans les centres spécialisés que dans les universités et les grandes écoles.

L'enseignement supérieur

Rennes accueille 60 000 étudiants sur une population de 350 000 habitants.

Chaque année, 700 ingénieurs de niveau Bac+5 sont formés à l'Université de Rennes 1 et dans plusieurs écoles d'ingénieurs (Supélec, Insa, Télécom Bretagne...).

Le site de Rennes Atalante Beaulieu

Le pôle technologies de l'information est implanté à l'est de Rennes, près du campus scientifique de l'Université de Rennes 1. **Une quinzaine d'hectares de terrains sont actuellement disponibles sur ce site.**

Les entreprises peuvent accéder aux équipements scientifiques et techniques du campus.

Ce site offre l'accès au réseau à haut débit Ouest Recherche. Il permet également l'accès à Internet, Numéris (RNIS), Transpac.

ANNEXE 4 : Qu'est-ce qu'une technopole ?

QU'EST-CE QU'UNE TECHNOPOLE ?

C'est le principe de la « *fertilisation croisée* » cher à Pierre Laffite, le fondateur de Sophia-Antipolis, qui est à la base de la définition même du concept de technopole. Quand il était encore directeur de l'École des mines de Paris, ce dernier avait décrit les technopoles comme « *la réunion en un même lieu d'activités de haute technologie, de centres de recherche, d'entreprises, d'universités, ainsi que d'organismes financiers facilitant les contacts personnels entre ces milieux et produisant un effet de synergie d'où peuvent surgir des idées nouvelles, des innovations techniques, et donc susciter des créations d'entreprises* ».

Aujourd'hui, on estime qu'il existe cinq grands types de technopoles :

- celles de la *première génération* (Sophia, Nancy-Brabois, Meylan) ;
- celles dites d'*agglomération*, souvent liées à un pôle universitaire important (Rennes-Atalante, Montpellier, Nantes-Atlantpole, Angers-Technopole, Lyon-Tech-

nopole, Marseille-Château-Gombert, Bordeaux-Technopolis, Toulouse, Le Mans, Caen-Synergia, Orléans-Technopole...)

- les *technopoles unisites*, souvent une première étape vers un statut de pôle technologique (Brest-Iroise, Quimper, Lorient, Saint-Étienne ou Strasbourg...)

- les *technopoles très spécialisées*, comme l'Agropole d'Agen, Avignon-Agroparc, le Genopole d'Evry, ou encore le Zoopole de Saint-Brieuc-Ploufargan.

- les *aires technopolitaines*, comme Futura Corse, fédérant plus de 200 chercheurs. A noter le développement dans le sillage de

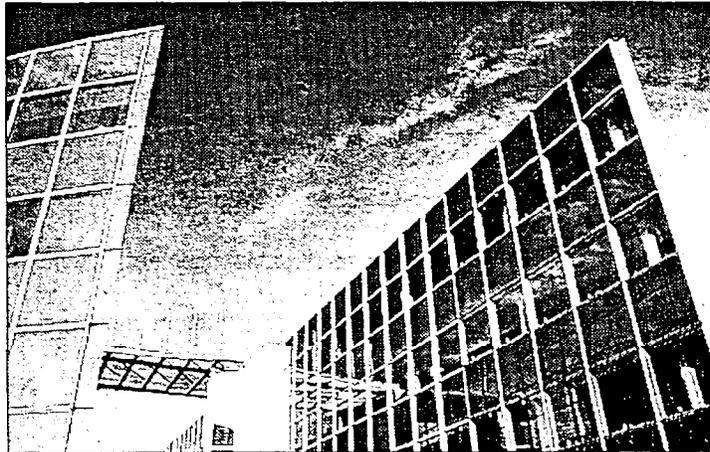
la route des hautes technologies en région Paca du concept de *réseaux de technopoles*.

Au-delà de l'aspect technologique, les technopoles vivent depuis quelques années un problème d'identité : leur sexe même est remis en cause. Selon que le mot est au masculin, ou au féminin, avec ou sans accent circonflexe sur le dernier « o », la signification diffère légèrement.

Sans accent, et au féminin, issu du grec *polis* qui signifie ville, on parle d'une cité scientifique. Alors qu'avec accent circonflexe et au masculin, venant de la racine grecque *polos* (l'axe), on pense plutôt à un regroupement d'activités complémentaires, qui constituent ensemble une filière technologique cohérente.

De doctes scientifiques se sont même réunis en colloque à Berlin à la fin des années 80 pour déterminer le genre du concept.

Conclusion : c'est le sexe féminin qui est le plus employé.



La technopole de Toulouse dite d'agglomération, souvent liée à un pôle universitaire important. (Photo G. Bouquillon/Gamma)

N. C.

ANNEXE 5 : Technopoles : les clés du succès

Trente ans après la création de Sophia-Antipolis, la pionnière, on compte aujourd'hui en France une quarantaine de technopoles. Après avoir poussé comme des champignons, leur nombre s'est aujourd'hui stabilisé, correspondant à une redéfinition de leurs missions, dans le sens d'une plus grande spécialisation. Les sciences du vivant et les technologies de l'information apparaissent désormais comme les deux pôles de compétences les plus en pointe.

..... DOSSIER RÉALISÉ PAR
NATHALIE CONTE ET FRÉDÉRIC DE MONICAULT

Elles sont aujourd'hui 41 en France recensées sous le nom de technopoles. Dont quatre ont vu le jour ces deux dernières années (Genopole d'Evry, Technopole de Troyes, Nîmes et Lille Technopole), preuve d'un certain regain. En effet, après l'explosion des années 80 où toute communauté urbaine ou collectivité locale, même la plus petite, revait d'avoir sa technopole, en s'appuyant sur la loi de décentralisation du 2 mars 1982, le soufflet est un peu retombé. A son apogée, soit en 1994, on comptait même 43 technopoles en France. Avec un rythme de croissance accéléré entre 1986 et 1994

puisqu'en moins de huit ans, pas moins de 25 avaient vu le jour sur l'Hexagone. Il faut dire que les exemples venus d'outre-Atlantique et notamment celui de la doyenne, la Silicon Valley, ou encore la fameuse route 128 autour de Boston avaient de quoi séduire. Aujourd'hui encore, les success stories de multinationales ayant vu le jour dans un garage de pavillon restent un modèle qui fait rêver.

Dans le sillage de Sophia-Antipolis, la pionnière en France (voir encadré) qui ouvrait ses portes en 1970, suivie de Grenoble Meylan (1971) puis Nancy Brabois en 1977, le virus technopolitain s'est

propagé très vite. Le retour de bâton a été violent : on a découvert que la juxtaposition d'entreprises, d'universités et de centres de recherche n'était pas une recette infaillible pour pouvoir baptiser une zone « technopole ». « Un nom magique sur un lieu ne suffit pas, il faut créer une réelle dynamique au cœur d'une vraie agglomération », insiste François Bouvier, conseiller du délégué à la direction de l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).

100 000 salariés

Depuis quelques mois, les technopoles cherchent à regagner du terrain : le 30 octobre 1997, l'Etat a signé avec les partenaires locaux une charte de relance de Sophia-Antipolis (tout un symbole pour la plus ancienne des technopoles françaises), tandis que la communauté urbaine de Lyon votait le 25 mai 1998 une remise

LES TECHNOPOLES FRANÇAISES



technopolitain. « Il faut passer d'une logique de développement hexogène à une logique endogène », insiste-t-on à la Datar où l'on réfléchit à la façon de reconquérir « une dimension villageoise des technopoles, qui redeviendraient un lieu de partage et non plus seulement une zone immobilière ».

Aujourd'hui, sachant qu'une technopole peut abriter un ou plusieurs parcs scientifiques ou technologiques, on compte en tout dans l'Hexagone plus de 50 parcs scientifiques, qui réunissent autour d'organismes de liaison des établissements de formation supérieure (universités, grandes écoles), des laboratoires et des centres de recherche ainsi que des entreprises de haute technologie. A quoi il faut encore ajouter une cinquantaine de parcs technologiques, qui concentrent des entreprises de haute technologie disposant d'importants moyens de recherche.

En tout, plus de 5 000 entreprises allant du groupe multinational à la PME-PMI, ont choisi de s'y implanter, et emploient à ce jour plus de 100 000 salariés, sans compter les créations d'emplois suscitées hors des parcs. Pour la seule année 1998 on estime à France Technopole, l'association qui regroupe l'ensemble des technopoles, que ce sont 3 300 emplois qui ont été créés. Enfin, plus récemment, s'est développé un nouveau concept, celui des « pépinières-incubateurs » qui accompagnent la création d'entreprises innovantes en termes de produits, process ou services. Elles sont aujourd'hui au nombre de 60 et ont permis la création, d'après France Technopole, de 1 265 entreprises employant elles-mêmes plus de 6 000 salariés.

ANNEXE 5 (suite et fin)

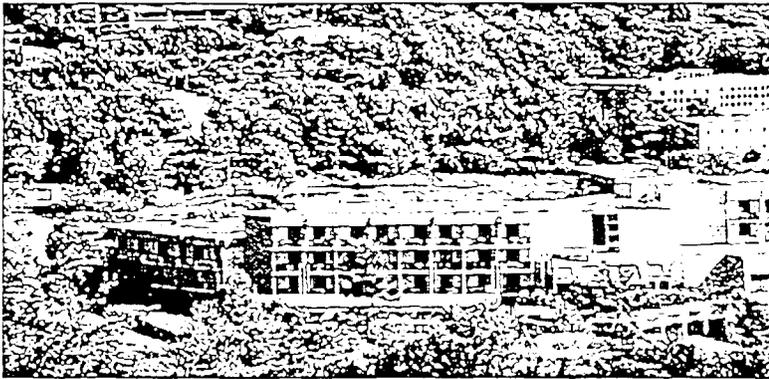
SOPHIA-ANTIPOLIS, LA PIONNIÈRE

En mars dernier, la première technopole française, située dans les Alpes-Maritimes, a fêté ses 30 ans. Un anniversaire faisant suite à une année 1998 « record », puisque les emplois sur le site ont grimé de 10 % et les surfaces occupées de 4,9 %. De telle manière qu'au 1^{er} janvier 1999 le parc recensait sur environ 861 100 m² quelque 20 530 emplois, dont 44 % dans l'information, 29 % dans les services production, 11 % dans l'enseignement et la recherche, 9 % dans la santé, 5 % dans le commerce et la distribution, 1 % dans l'environnement et 1 % dans des associations diverses. Les nouvelles technolo-

gies sont de très loin l'élément moteur, avec 26 % des 1 164 entreprises, soit 8 898 emplois directement liés à ce secteur. « Au-delà du nom et du prestige, la valeur ajoutée apportée par Sophia-Antipolis permet clairement de dire que nous avons atteint un seuil de maturité, souligne Jacqueline Mirtelli, directrice de promotion à la Saem, la société chargée de l'aménagement du site. Non seulement le parc sait anticiper le mouvement perpétuel propre aux grands domaines présents sur le pôle, mais il sait aussi s'y adapter grâce à des entreprises capables de générer elles-mêmes leur propre dyna-

mique. En outre, Sophia-Antipolis développe actuellement le concept de sites associés, avec pour vocation de devenir le noyau d'un réseau qui associe plusieurs pôles d'activités. » Cette volonté de repousser ses limites géographiques peut déjà s'appuyer sur des sociétés à capitaux étrangers représentant près de 10 % de l'ensemble des entreprises et 23 % des emplois : entre 1997 et 1998, ces entreprises ont grimé de 4,8 % en nombre et de 11,3 % en emplois, alors que les entreprises à capitaux français augmentaient respectivement de 5,6 % et de 10,6 %. Pour autant, malgré sa bonne santé, Sophia-Antipolis déplore que les investissements de la recherche publique soient deux fois moins importants que ceux dédiés à la recherche privée. Par ailleurs, programmée pour l'été 2000, la « maison de Sophia » devrait pouvoir rassembler en un seul lieu toutes les structures (institutionnelles et autres) du parc : un atout pour une meilleure convergence de vues, car le « bouillonnement fertile » cher à Pierre Laffitte, sénateur des Alpes-Maritimes et fondateur de Sophia-Antipolis, ne s'accompagne pas forcément d'une mise en réseau synthétique de l'enseignement, de la recherche et de l'industrie.

F. M.



L'élément moteur de Sophia-Antipolis : les nouvelles technologies, avec 26 % des 1164 entreprises du site. (Photo Eustache/Sipa)

Le Figaro Economie - 26/04/99

Pourquoi s'implanter dans une technopole ?

■ Elles offrent environnement scientifique, aides techniques et réseau relationnel.

■ De quoi faciliter la vie des PME ■ Et surtout celle des start-up high-tech.

Quelque 6 500 entreprises totalisant 100 000 emplois : les technopoles sont devenues l'un des cadres privilégiés de l'accueil et surtout de la création de PME dans notre pays. La plus ancienne, Sophia-Antipolis, a vu le jour au début des années 70. Elles sont aujourd'hui 41, reconnues comme telles par l'association qui les regroupe et contrôle l'usage de l'appellation. Les entreprises qui en font partie sont le plus souvent de taille modeste : seulement 10 % d'entre elles dépassent le seuil des 50 salariés. Mais la plupart sont jeunes et souvent spécialisées dans la « high-tech », donc susceptibles d'une forte croissance.

Une technopole est avant tout un réseau informel qui s'efforce, au niveau d'une ville ou d'une agglomération, de valoriser les complémentarités existant entre les centres de recherches ou d'enseignement scientifique locaux et les entreprises à forte connotation technologique. Objectif : susciter des transferts de technologie, inciter les chercheurs à créer, bref favoriser les échanges productifs. Les technopoles s'efforcent en fait de reproduire, à une échelle plus modeste, la logique de développement qui a permis l'émergence

des concentrations d'industries de pointe dans le sillage des grandes universités américaines, comme la Silicon Valley (à proximité des universités de Stanford et de Berkeley, aux portes de San Francisco), ou la route 128 (non loin du Massachusetts Institute of Technology, dans la banlieue de Boston). Des exemples qui ont inspiré à Pierre Lafitte, alors patron de l'École des mines de Paris, le lancement de Sophia-Antipolis, sur les hauteurs d'Antibes.

Les technopoles françaises se sont greffées sur des villes bénéficiant d'infrastructures scientifiques favorables. Certaines sont issues de centres universitaires très diversifiés et abritent simultanément plusieurs spécialités technologiques. C'est le cas de Montpellier Technopole, Nantes Atlantique, Bordeaux Technopole ou de Rennes Atalante. D'autres, au contraire, se contentent de valoriser une spécialité

locale dominante : porcelaine et céramique à Limoges Ester, mécanique à Saint-Etienne, agroalimentaire à Agen, Bourg-en-Bresse et Avignon...

L'attrait de l'environnement scientifique

C'est avant tout la richesse de l'environnement scientifique qui attire les PME dans les technopoles. Leurs responsables peuvent ainsi multiplier les contacts utiles. Cette motivation est essentielle pour les jeunes chercheurs désireux de créer leur entreprise tout en conservant des relations suivies avec leur laboratoire d'origine : ils peuvent procéder à des transferts de technologie et puiser dans ce vivier pour leurs recrutements.

Ainsi, Xang Hua-Zhang, un chercheur du CNRS qui avait effectué son doctorat à la faculté des sciences de Rennes, a

choisi Atalante pour implanter son entreprise, Vertex, dont la production est directement issue des applications pratiques de sa thèse consacrée aux infrarouges. « Pour le développement d'une PME de haute technologie, il est indispensable de bénéficier d'un réseau de relations tant dans le domaine scientifique que financier. Une technopole, qui rassemble des spécialistes de divers domaines complémentaires, répond bien à ce besoin », se réjouit ce natif de Shanghai, venu grâce à une bourse, poursuivre ses études en Bretagne, où il s'est désormais fixé.

À Bordeaux, René Laversanne, un normalien devenu professeur de biologie à la faculté des sciences, est resté tout naturellement dans le cadre de la technopole bordelaise. Bordeaux Technopole, lorsqu'il a créé avec un de ses confrères, Didier Roux, Capsulys, une mini-PME qui commercialise depuis 1994 un procédé révolutionnaire d'application des médicaments dans les tissus humains.

Sur la technopole d'Avignon, Agroparc, la création en 1992 de Naturex, spécialisée dans l'élaboration d'extraits végétaux (55 millions de francs de CA, 70 salariés), a été facilitée par les possibilités de recherche offertes par les laboratoires publics, notamment ceux de l'Inra, installés dans la préfecture du Vaucluse.

Un réseau de services et d'assistance

Autre aspect qui séduit les entreprises innovantes : l'assistance que peuvent fournir les technopoles. Beaucoup d'entre elles ont un statut d'association et ne disposent que d'une structure légère. Mais elles ont la possibilité de jouer les bons offices auprès des organismes habilités à dispenser les aides : Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), conseils régionaux ou généraux, municipalités et districts. Avec d'autant plus d'efficacité que les technopoles, fruits d'une politique volontariste, sont elles-mêmes des émanations des collectivités locales (conseils généraux, syndicats de communes, districts et communautés urbaines, chambres de commerce et d'industrie...). Elles disposent à ce titre de tous les éléments de logistique et d'accueil (pépinières, zones d'activité) mis en œuvre par ces collectivités.

REMY ARNAUD

ANNEXE 7 : Trois technopoles

ANTICIPA TECHNOPOLE (Association loi 1901) "La technopole des télécommunications"

Né il y a 35 ans, avec la première liaison satellite de diffusion de l'image entre les USA et la France, grâce à la construction du Radôme, le site y était parfaitement adapté.

Compétences : Technologies de l'information, Agro-alimentaire, Biotechnologies, Environnement.

Autour du CENT, se sont implantés quelques grands noms et une centaine de PME high-tech pour créer 6000 emplois dont 3000 chercheurs et ingénieurs.

Entreprises présentes

- Télécommunications : Alcatel, Alcatel converters, Alcatel optronics, Siemens, TRT Lucent technologies, ...
- Recherche : CENT (Centre de Recherche et développement de France Télécom), laboratoire lannionais d'informatique, centre de météorologie spatiale, laboratoire d'analyse des système de traitement de l'information, laboratoire d'optronique,
- Formation : Ecole Nationale Supérieure de Sciences appliquées et Technologies (ENSSAT), Ecole nouvelle d'ingénieurs en communication, Université catholique de l'ouest, IUT informatique, BTS photonique, CNAM électronique et informatique (formation continue essentiellement d'ingénieurs),
- Bio-industries : Unicopa, Friskies, ...

Localisation : Lannion, à l'ouest du département des Côtes d'Armor (22).

Services aux entreprises : animation, accompagnement des créateurs, pépinières d'entreprises, liaison entreprises - recherche et environnement économique local et régional (aides, partenariat...)

MARNE-LA-VALLEE TECHNOPOLE (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) "Un centre d'envergure européen aux portes de Paris"

Compétences ; Technologie de l'information, Matériaux, Biotechnologies.

Caractéristiques générales : Un atout majeur pour cette technopole située à 15 kms de Paris, à 30 mn des aéroports de Roissy et d'Orly, bien desservie en transports ferroviaires (réseau TER de la région parisienne, interconnexion de lignes TGV).

Un parc scientifique de 150 hectares accueille une université, des grandes écoles, des laboratoires et des instituts de recherche dans ses domaines de compétences.

Services aux entreprises : pépinière d'entreprises, terrains, centre d'affaires, bâtiments industriels, autres locaux.

ANNEXE 7 (suite et fin)

SOPHIA ANTIPOLIS (Société Anonyme d'Economie Mixte) "30 ans d'avance"

Compétences : Technologies de l'information, Biotechnologies, Environnement, Energie.

Caractéristiques générales : Un espace de plus de 2000 hectares, à une vingtaine de kms de l'aéroport Nice Côte d'Azur (2^{ème} aéroport français).

Environ 20 000 emplois, sièges et entreprises et établissements de production et de recherche, avec une forte implantation de sièges sociaux.

Un potentiel de 5000 chercheurs et étudiants.

430 structures installées dont 300 entreprises.

Services aux entreprises : tous services de base, comme tous les autres sites, avec en plus un potentiel touristique et de loisirs exploitable toute l'année.

Terrains équipés, locations immobilières, pépinières, centres d'affaires. Cabinets de recrutement, services juridiques internationaux, agences de voyages, animation économique (transfert de technologies, aide au développement....), animation culturelle, scientifique et sportive.

En terme de communication, il est à noter que ces trois technopoles communiquent principalement à l'aide de plaquettes et de brochures.

Grand Ouest : entre agroalimentaire et technologies de pointe

Bretagne, Poitou-Charente, Pays de la Loire ont une vocation première maritime et agricole, qui a généré une puissante industrie agroalimentaire. Locomotive incontestée de l'économie bretonne, elle fait vivre 58 000 salariés et crée environ 2 000 postes nouveaux par an. Développement récent, cette industrie de main d'œuvre, pour améliorer ses performances et faire face à l'europanisation, recherche de plus en plus de cadres.

Région majoritairement productrice de viande, de lait et de volaille, les Pays de la Loire s'orientent progressivement vers des productions plus élaborées. Premier employeur industriel régional, l'agroalimentaire a annoncé cette année la création de plusieurs centaines d'emplois. Les fabricants de brioches La Boulangère, Pasquier et Buron sont particulièrement dynamiques, leurs produits ont conquis tout le territoire.

Mais cette dominante ne doit pas cacher que ces trois régions occupent aussi de solides positions dans le domaine industriel comme dans les secteurs de pointe.

Aujourd'hui, la Bretagne, après une période de morosité, retrouve un dynamisme

et un optimisme qui se traduisent dans les chiffres. Le nombre des demandeurs d'emploi a baissé, tandis que les propositions se multiplient dans tous les secteurs. Entrée tôt dans la course à l'innovation, elle occupe toujours une place de choix dans le secteur des télécommunications. Les technopôles de Rennes Atlantique et d'Anticipa, dans la région de Lannion sont, d'ailleurs, dans le peloton de tête des zones de hautes technologies.

Chasse au bac + 5

Anticipa va prochainement accueillir le centre de commerce électronique de Hermesnet Technologies avec une centaine d'emplois à la clé. La fermeture annoncée du Centre de communication par satellites de France Télécom ainsi que d'une usine d'Alcatel seront compensées par différentes implantations, comme celle du laboratoire de recherche appliquée de l'allemand Siemens qui, d'ici à deux ans, comptera une centaine de collaborateurs. Sur ces deux technopôles, la chasse aux bac + 5 scientifiques est ouverte.

La croissance a également repris dans les Pays de la

Loire. Un indice, les investissements qui chutaient depuis sept ans ont progressé de 6,8 % en 1998. Et l'emploi a suivi. Secteur phare de la région, les services y poursuivent leur expansion. Nantes semble se faire une spécialité des centres d'appel, on y dénombre notamment ceux de Bouygues Télécom, d'Inter Mutuelles Assistance et de l'UCB.

L'informatique n'est pas en reste avec, par exemple, l'arrivée du service informatique voyageurs de la SNCF, l'implantation du nouveau centre de maintenance de Cap Gemini... Autre élément de satisfaction, les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, ont, dans leur carnet de commandes douze paquebots à construire.

D'autres secteurs ont le vent en poupe. Par exemple le nautisme, l'automobile, l'aéronautique, la filière emballage engagée dans une démarche de diversification mais aussi l'informatique et les nouvelles technologies. Le Futuroscope, parc de loisir d'un autre type, devenu un pôle important d'enseignement et de recherche, continue de drainer des entreprises ou des services de pointe. ■